

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ABONNEMENT.

Pour l'année... 12s-6d.
six mois... 6s-3d.
(payable d'avance.)
non compris les frais de
Poste.

Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition l'abonnement sera de 15s. payable par semestre. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.

A Montréal, on s'abonne chez E. R. Fabre, ccr, 3, rue St. Vincent.

L'AMI DE LA RELIGION

ET DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR Stanislas Drapeau, IMPRIMEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous..... 2s-6d.
Dix lignes et au-dessous..... 3s-4d.
Chaque insertion subséquente, le quart du prix.
Au-dessus de dix lignes 4d. la ligne.

Les annonces non accompagnées d'ordre seront publiées jusqu'à avis contraire.

Les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, *Franc de port*, à STANISLAS DRAPEAU et Cie., Rue Ste. Famille, côté De Léry, No. 14.

BUREAU DU JOURNAL
Côte De Léry, No. 14.

Québec, Mercredi, 6 Septembre, 1848.

BUREAU DU JOURNAL
Côte De Léry No. 14.

JOURNAL LITTÉRAIRE.

Le dernier baron chrétien.

III.

L'abbé de Saint-André, fidèle à sa parole, appela aux armes les derniers champions de la reine. De secrets émissaires transmièrent partout, en un clin d'œil, le signal convenu. Une clameur générale répondit à la provocation; on défia de loin l'Angleterre et Murray; on anathématisa de Gange et Morton. On se rassembla sur divers points, aux chants des hymnes patriotiques. Les claymores furent aiguës, les drapeaux déployés. Chacun prononça le nom de Robert et de Wallace, et jura que les ombres des aïeux sortiraient du cercueil pour chasser l'étranger, punir la trahison et relever l'autel. Puis les mécontents demandèrent quels seraient les chefs. Plusieurs refusèrent de croire le baron d'Elfin vivant. D'autres prétendirent que George Douglas était aussi ressuscité. On parla d'Hamilton; de Seyton. Les uns peuplèrent l'Ecosse de fantômes, les autres refusèrent d'ajouter foi à la plus stricte vérité. On se compta, on voulut savoir qui prendrait l'initiative. La plupart attendirent un combat avant de se déclarer. L'instant n'était point favorable, insinuèrent les timides; les sages ne trouvèrent pas la révolte assez mûre, les impatients donnèrent l'éveil aux shérifs. Il y eut des arrestations. Le conseil d'Edimbourg se rassembla et résolut d'agir avec la plus extrême rigueur. Ruthven garda les frontières du Northumberland, tandis que Lindesay, à la tête de douze mille hommes, s'avança vers les montagnes, signalant, comme autrefois, son passage par les incendies et les massacres. De son côté, le seigneur d'Elfin n'était point resté oisif; il avait engagé sa fortune, prodigué son activité et son zèle, et réussi à réunir sous sa bannière, au moins trois mille soldats. Mais, à la nouvelle des forces que le gouverne-

ment mettait en campagne, bien des enthousiasmes se refroidirent. La moitié des combattants abandonnèrent le baron, et, sous divers prétextes, l'armée catholique devint un corps de tirailleurs, et chacun prétendit agir à sa guise. La jalousie et les rivalités opérèrent d'autres scissions. Bientôt le digne seigneur, réduit presque à ses seuls vassaux, dut renoncer à battre le pays, par conséquent à rallier les partisans de la reine. Il fallut, avec environ cinq cents hommes, se renfermer dans les murs d'Elfin, et attendre Lindesay qui marchait à grandes journées, bien décidé cette fois à ne plus faire les choses à demi. On conseilla au baron de s'évader avec sa famille et de se réfugier dans les Hautes-Terres. Il rejeta cette proposition et jura de s'envelopper sous les ruines de sa forteresse, à moins que Lindesay n'acceptât sa propre tête, et ne consentit à traiter pour lady Elfin et son enfant. Mais Lindesay ne voulut rien entendre; il fit pendre les messager, et dit que le rebelle devait se rendre à discrétion et sans aucun espoir de merci pour les siens.

— L'Ecosse et Notre-Dame! s'écria alors le baron catholique, qui ceignit fièrement son épée.—Aux murailles, les vassaux d'Elfin! et mourons jusqu'au dernier pour Dieu et la reine! Les hommes d'armes répondirent en tirant leurs sabres, et chacun dans un sombre silence, courut se ranger à son poste. L'abbé de Saint-André, les combattants, et lady Elfin, avec Edmond, se prosternèrent dans la chapelle en conjurant Dieu et les anges d'assister la plus noble cause pour laquelle jamais chevalier chrétien eût revêtu l'armure.

Le vent du nord sifflait à travers les créneaux; de larges flocons de neige tourbillonnaient dans les airs; la nuit se faisait noire et glacée. Le baron, après avoir parcouru les remparts et s'être assuré que ses ordres étaient partout exécutés, entra dans une haute salle boisée, s'approcha du feu qui flamboyait auprès d'une vaste cheminée, et, s'asseyant sur un fauteuil de chêne, laissa retomber dans ses mains puis-

santes son front chargé de noirs pensers. Alice se tenait à l'angle opposé, et son fils se jouait à ses pieds. Les longs vêtements blancs que portait lady Elfin, l'excessive pâleur de ses nobles traits, rendue plus sensible par l'éclat fébrile de ses grands yeux d'azur et les blondes tresses de sa chevelure déroulée sur ses épaules, l'air imposant, triste et sévère du bon chevalier, les reflets que le foyer jetait sur sa cuirasse, et, au milieu du silence solennel, le cri lointain que se répétaient les hommes d'armes, les sourds mugissements de l'aiglon dans les galeries désertes, donnaient à cette scène un aspect lugubre et fatal. Comme un pressentiment de mort pesait sur ces têtes inclinées! Edmond, malgré la légèreté de l'âge, ne put se défendre d'une vague et indicible terreur. Il vint presque en tremblant chercher un refuge près de sa mère qui l'embrassa, et tous deux, sans ouvrir la bouche, se prirent à considérer le baron. Celui-ci avait coutume de concentrer ses inquiétudes et souffrait rarement qu'on l'interrogeât. Il tressaillit tout à coup, jeta un tendre regard à sa femme, un doux sourire à l'enfant, et les contempla longuement l'un et l'autre avec une expression douloureuse. La baronne se décida enfin à lui demander s'il craignait une nouvelle attaque.

— Rien pour cette nuit, — dit-il en se levant. — Tout est calme dans le camp ennemi; les feux sont en petit nombre; et les rondes circulent à de rares intervalles.

— Alors, — ajouta timidement Alice, — quittez vos armes pour quelques moments, et prenez le repos nécessaire après tant de fatigues.

— Non, — répondit-il avec une sorte de brusquerie, — tant qu'un rebelle souillera de sa présence le territoire écossais, le baron d'Elfin n'otera l'épée de sa ceinture et la cuirasse de sa poitrine; et, si je meure, vous donnerez ceci à mon fils, — continua-t-il en retirant de son col un médaillon qu'il remit à Alice, — et, pour toute instruction, vous inspirerez à l'enfant l'amour de son pays et la haine de l'Anglais.

—Mylord, dit à son tour la baronne avec une fierté qui n'excluait ni la soumission, ni la grâce,—quand vous ne serez plus, ni l'enfant, ni moi, n'auront le loisir de songer à la vengeance, et tout ce qui vous fut cher périt sous les débris d'Elfin.

—La volonté de Dieu soit faite !—murmura le baron en regardant le ciel.

Une voix, sortie de l'angle de la chambre, répondit :

—Amen ! La volonté de Dieu est que les derniers catholiques d'Ecosse s'unissent en un suprême effort pour arracher leur patrie à la domination et aux croyances étrangères. Quant à la reine, priez pour elle !... Marie Stuart est morte.

IV.

Tel fut, sur le baron et sur lady Elfin, l'impression de cette triste nouvelle qu'ils ressentirent comme foudroyés. Ni l'un ni l'autre ne paraissait songer à l'étrange personnage qu'ils avaient sous les yeux. C'était un vieillard d'une taille haute et majestueuse. Ses traits portaient l'empreinte des austérités du cloître. Sur son front rayonnait la douceur angélique jointe à l'ineffable sagesse que donnent l'âge, les malheurs et la vertu. Son grand manteau brun laissait entrevoir la robe blanche des moines de Cîteaux, et la croix d'or, insigne de la dignité abbatiale, pendait sur sa poitrine.

L'enfant courut d'abord au vieux prêtre, et lui témoigna, par de respectueuses caresses, la joie de retrouver, après une longue absence, un hôte bien venu au foyer. L'abbé baisa le jeune Edmond au front, tendit la main à lord Elfin, et s'inclina devant Alice. Puis, s'approchant de l'âtre, il tendit vers la flamme ses mains engourdis et continua :

—Depuis l'instant où vous m'êtes apparus dans les ruines de Saint-André, Dieu m'est témoin, mylord, que j'ai fait tout ce que peut un homme afin de réveiller le zèle de la patrie et de la foi au plus profond des cœurs. J'ai trouvé l'indifférence ou la crainte ; l'un tremble pour sa fortune, l'autre pour sa vie ; un troisième préfère sa famille à l'Ecosse ; quelques-uns même des plus fermes champions de l'Eglise et de la royauté arborent franchement l'étendard de l'hérésie et de l'alliance anglaise. Hors des murs de ce château il n'est peut-être pas sur la plaine dix sujets fidèles osant se déclarer. Il y a quinze jours, j'espérais trouver quelque dévouement dans les montagnes. J'entrepris, seul et sans appui, un long et périlleux voyage. Les chefs des clans m'accueillirent avec de vives démonstrations. La croix de feu passa de main en main. Une armée se levait

quand un cri lugubre vint arrêter l'essor et glacer l'enthousiasme. La hache avait frappé. La terre comptait une reine de moins, le ciel un martyr de plus.

Il y eut, après ces paroles, un instant de pénible silence. Le baron essaya une arme qui roulait sur sa joue brune et cicatrisée. Il leva les yeux et d'une voix forte :

—Puisqu'il n'y a,—s'écria-t-il,—ni justice, ni pitié, ni grandeur ici bas ; puisque des Ecosseis, des gentilshommes dont la main pouvait tenir une arme ont vu mourir la reine sans oser la défendre, il ne m'est plus possible de supporter la vie, et je regarde comme une tache au nom de mes pères tout instant de retard à ma résolution.

Et, tirant son épée, il s'élançait désespéré hors de la salle. Un grand bruit s'éleva des murailles. La cloche d'alarme retentit. On entendit les clameurs des soldats. Chacun courait à son poste de bataille. L'écuier du baron se précipita au devant de son maître en criant que l'ennemi s'avancait drapés au vent, sonnait la trompette et défiant Elfin.

Jules de TOURNEFORT.

A continuer.

Citations des Journaux français.

Nouvelles d'Italie.

La nouvelle de la capitulation de Milan est désormais un fait accompli, un fait officiel, bien que M. le ministre des affaires étrangères ait dit hier à la tribune que ce fait n'était pas encore certain. Nous le trouvons consigné dans la *Gazette piémontaise* du 7 août, que nous venons de recevoir.

La nouvelle de l'entrée de l'armée autrichienne dans le Piémont, répandue hier par quelques journaux, et dont nous n'avons pas voulu parler, parce que la source nous en paraissait suspecte, est complètement fautive. Le maréchal Radetzky, n'a au contraire opposé aucun obstacle à ce que le roi Charles-Albert, qui était entré à Milan le 3 août, se retirât avec son quartier-général derrière le Tessin, par la route de Pavie. C'est un fait qui se trouve confirmé dans la *Gazette piémontaise* du 7, que nous citons plus bas. Le roi Charles-Albert, à la date du 5, était arrivé à Alexandrie, après avoir donné à ses troupes l'ordre de repasser la frontière et d'évacuer la Lombardie.

Le maréchal Radetzky dispose de quatre corps d'armée, plus un corps de réserve, chacun de ces corps ayant une force de 15 à 20,000 hommes, ce qui formerait un total de 80 à 100,000 hommes. Trois corps d'armée avec la réserve agissaient

contre Milan. Le quatrième corps attaquait la ligne du Pô. D'après les nouvelles publiées à Inspruck, les Autrichiens ont dû occuper Plaisance le 3 ou le 4, et s'avancer jusqu'à moitié chemin de Pavie, menaçant par cette manœuvre de couper la retraite à l'armée piémontaise. Ce mouvement a dû nécessairement influencer beaucoup sur la détermination à laquelle Charles-Albert s'est résigné. On peut dire, avec juste raison, qu'il a tenu la Lombardie jusqu'à la dernière extrémité. La fatalité la plus imprévue a pesé sur lui de tout son poids. Dans ce malheur illustre, l'honneur du roi du Piémont est resté intact.

—Nous recevons ce soir les nouvelles suivantes, qui sont d'une grande importance :

Les Autrichiens viennent de violer le territoire du Pape. En dépit de ses protestations, plusieurs villes des Etats de l'Eglise ont été occupées, Bologne a été bombardée ; l'armée d'occupation, repoussée un instant, y sera probablement revenue avec des renforts ; elle menace la Toscane, la ville sainte elle-même !

Le Pape a protesté par l'organe de son conseil contre une pareille agression, et la chambre des députés de Rome a décidé, à l'unanimité, qu'elle ferait appel à la France. L'ambassadeur d'Angleterre est intervenu, auprès du général Welles, commandant les troupes autrichiennes, en faveur de la Toscane. Le corps diplomatique résidant à Florence a envoyé également une protestation.

L'armée piémontaise est très-abattue, méconnaissable, s'il faut en croire les correspondances. Les conditions de l'armistice ramènent les choses à un statu quo *tante bellum*.

Modène est occupé par les Autrichiens ; on parle du retour de son souverain.

BOMBARDEMENT DE BOLOGNE.

—Les journaux italiens et la *Gazette de Pologne* elle-même confirment la nouvelle qui avait été donnée par la *Gazette de Lyon* du bombardement de Bologne par les Autrichiens, en annonçant en même temps que la victoire est restée aux Bolognais.

Les Autrichiens avaient placé leurs batteries dans une position qui dominait la ville ; les Bolognais sont parvenus à les en déloger, ainsi que le constatent les correspondances que l'on va lire.

Bologne, 8 août.

4 heures de l'après-midi.—Aujourd'hui, après une collision qui a eu lieu entre le peuple et les Autrichiens, le général Welles a frappé la ville d'une contribution de 100,000 écus et a pris huit otages. Cet acte de cruauté a irrité la population, qui

s'est levée en masse en sonnant le tocsin, et a couru aux armes. La lutte a été terrible comme devait l'être celle d'un peuple jaloux de ses droits violés et animé par le sentiment d'un affreux malheur.

9 août.

6 heures du matin.—Les Bolonais ont chassé les Autrichiens de la ville et leur ont fait 27 prisonniers. Bologne est dans les mains du peuple et prêt d'être attaqué de nouveau par l'ennemi, qui a dû recevoir des renforts. Le curé de San-Felice était à la tête de ceux du Contado. Il ont repoussé à coups de couteau les Autrichiens à 2 milles de là ville.

6 heures et demie.—Le bombardement a commencé, et deux palais sont en flammes. Le faubourg a déjà été pillé et incendié, mais la population est résolue à résister jusqu'à la dernière goutte de son sang."

—La *Gazette piémontaise* du 12 fait le récit suivant de cette affaire :

" Bologne, 9 août.

" Voici ce qui s'est passé ici hier, à 3 heures 1/2 de l'après-midi :

" Un officier, porteur d'une dépêche pour le prolégat, en traversant le bourg de San-Felice, fut tué par quelques Bolonais. Une demi-heure après, un soldat de la ligne, qui portait une autre dépêche, eut le même sort. Les Autrichiens de garde à la porte de San-Felice, où ils avaient braqué un canon, ont tiré sur le peuple ; heureusement, personne n'a été atteint. Après cela, les Autrichiens sortirent de la ville, et se rendirent à la Montagnola.

" Ils étaient 2,500 avec quatre canons et un obusier. Dans cette position favorable, ils ont commencé à bombarder la ville et mis le feu en divers endroits. Il était environ cinq heures de l'après-midi quand le feu a commencé, et il a duré jusqu'à huit heures. Du côté des Bolonais il y avait 50 carabiniers et 30 douaniers, plus 500 portes et quelques gardes nationaux. Tous ont fait preuve d'un courage extraordinaire ; ils ont pris d'assaut la Montagnola et ont terrassé les Autrichiens.

" Les Autrichiens ont fait le plus de pertes en sortant de la porte Galliera. Là, ils ont perdu un officier et quarante soldats, et on leur a fait cinquante prisonniers. Les carabiniers et les douaniers les ont poursuivis plus d'un mille. La perte des Bolonais se borne à quinze morts et blessés. Le soir, il y a eu illumination. Un portefaix a enlevé un drapeau aux Autrichiens.

" Ce matin, à six heures, les Autrichiens sont revenus et les communications ont été interceptées. La garde nationale

avait pris les armes ; elle était décidée à se battre qu'à la dernière goutte de son sang. Les munitions ne manquent pas. La première chose à laquelle on ait pensé hier a été de sauver la poudrière en repoussant un corps d'Autrichiens qui voulait s'en emparer."

—On écrit de Rome, 9 août, à la *Gazette piémontaise* :

" La chambre des députés a décidé, à l'unanimité, qu'un appel serait fait à la France. Ce vote a été communiqué officiellement à l'ambassadeur pour l'envoyer à Paris. Sterbini l'a provoqué d'après une pétition du peuple romain, revêtue de plus de 6,000 signatures. Le cardinal Marini, le prince Corsini et le prince Simonetti partent en qualité de commissaires pour fatimer au général Welden d'évacuer immédiatement le territoire pontifical, et, en cas de refus, lui déclarer la guerre au nom du Pape. Rome est préoccupée et agitée."

—On lit ce matin dans le journal la *liberté* :

" La *Société des Familles*, qui, sous le règne de Louis-Philippe, a eu tant de retentissement, vient de se réorganiser à Paris et dans les provinces. La police en est instruite, et les voies judiciaires vont être employées pour la dissolution de cette société secrète si célèbre."

—Le gouvernement français prend des mesures dans la prévision de l'arrivée du choléra. Il va publier, dit-on, tous les renseignements qu'il a reçus des médecins envoyés par lui à Saint-Petersbourg pour étudier la maladie et les moyens curatifs les plus efficaces.

—Nous étions bien informés sur le fait de la couronne de Sicile, offerte à l'un des fils de Charles-Albert. Nous sommes en mesure d'annoncer aujourd'hui que le jeune duc de Gènes avait, par une lettre autographe, et par l'intermédiaire de Pie IX, répondu formellement à qui de droit, qu'il n'accepterait la couronne qu'à la paix, et dans le cas seulement où l'Italie tout entière, représentée à Come ou ailleurs, jugerait la chose conforme aux intérêts généraux de toute l'Italie."

—Il existe encore beaucoup d'incertitude et d'indécision dans les nouvelles, d'ailleurs fort rares, arrivées de Milan, car nous ne regardons pas comme des nouvelles sérieuses tous les faits éparpillés dans les correspondances et dans les journaux, faits en général contournés, ou tout au moins exagérés, dénaturés même ou par la douleur ou par des rancunes explicables jusqu'à un certain point, ou par les passions démagogiques. Nous continuerons donc à faire un choix réfléchi entre les narrations et les correspondances que nous

avons sous les yeux.

De ce dépouillement il résulte que les Piémontais étaient à peine sortis de la ville de Milan que des agents de police, qui jusque-là avaient soigneusement fait le mort, se montrèrent au grand jour en criant: Au pillage! Ils se trouvèrent bientôt entourés par une foule qui répondit à leur abominable cri. Les maisons les plus illustres, celles qui avaient fait les plus grands sacrifices d'argent pour la cause italienne, furent désignées à une odieuse cupidité. Une compagnie de gardes nationaux eût suffi pour disperser le rassemblement coupable ; mais aucune autorité ne veillait au maintien du bon ordre.

Parmi les meneurs de cette foule, on remarquait des hommes bien connus pour leurs relations avec la police. A la maison Li-ta! à la maison Borroméo! à la maison Grippi! criaient-ils; mais quand la populace qui les suivait se trouva devant ces maisons, d'où elle avait vu sortir si souvent des marques si éclatantes de bienfaisance publique, elle fut frappée de respect et se dissipa. Pour l'égarer, il fallait un exemple. Ces hommes, qu'à leur mise on comprenait bienne pas appartenir à la classe pauvre, se précipitèrent dans les maisons, forçant les portes, brisant le mobilier et ouvrant ainsi le chemin du pillage: on vit bientôt des misérables sortir, emportant les effets les plus précieux. Le feu mis à l'Hotel Greppi et à l'Hotel Borroméo fut bientôt éteint par ceux-là mêmes qu'on avait poussés à cet acte abominable. En somme, les violences les plus révoltantes s'accomplissaient au grand jour, et les voies les plus éhontées se commettaient sous les prétextes les plus odieux.

Journal des Villes et des Campagnes.

Rome.

Les nouvelles de Rome arrivées aujourd'hui par une voie extraordinaire vont jusqu'au 4 août. Depuis trois jours, c'est-à-dire depuis que l'on y connaissait le désastreux résultat de la bataille perdue par l'armée piémontaise, Rome était en proie à une agitation inexprimable. Le langage des journaux révolutionnaires a pris un caractère de violence qui passerait chez nous pour un appel à la révolte. Il y aurait lieu, en effet, de s'effrayer de ces provocations incendiaires, si l'on ne savait tout ce qu'il y a de vides et d'impuissantes pensées au fond de toutes ces déclamations furibondes. On dirait que ce malheureux parti d'agitation, après avoir compromis par ses folies le magnifique avenir que la sagesse et la généreuse initiative de Pie IX préparaient à l'Italie, veut achever de se perdre par le ridicule.

Il est triste de voir que le conseil des députés de Rome n'a pas su se garder de ces entraînements emphatiques, et ne nous a encore offert, dans les graves circons-

tances où s'est trouvée l'Italie depuis qu'il est assemblé, que le spectacle de sa bruyante impuissance et quelquefois celui d'une coupable opposition à l'autorité du Souverain-Pontife. A la nouvelle de la défaite de l'armée piémontaise, le conseil, qui avait suspendu ses séances pendant la crise ministérielle, s'est réuni de nouveau et a rédigé une adresse qu'une commission a été chargée de présenter au Saint-Père, le 2 août. Voici le texte de cette adresse :

« Dans les calamités de la patrie, la chambre des députés s'adresse à votre bonté, au nom de laquelle l'Italie s'est levée pour la défense du droit de sa nationalité, consacrée par les paroles que vous avez adressées à la puissance qui ne veut consolider sa domination que par le fer.

« L'indépendance de l'Italie ne peut être assurée si l'Italie tout entière n'est pas indépendante. Pour tous, tant que nous sommes, il s'agit aujourd'hui d'être ou de n'être pas Italiens ! Pour vous, prince, il s'agit de gouverner un peuple libre ou de servir avec nous l'étranger. Pour vous, ô Pontife, il s'agit de défendre les biens de l'Eglise, dont vous êtes le vénérable chef. La chambre des députés veut absolument défendre jusqu'à la dernière extrémité tous les droits de l'Eglise, du peuple, de la nation.

« O Père saint, ayez confiance dans les représentants du peuple, élus sous l'empire de la loi sanctionnée par vous, comme eux-mêmes ont foi en vous. Ayez foi dans notre religion, dans l'amour que nous vous portons, et qui, lui aussi, est un culte.

« Secourez-nous, secourez l'Italie, au nom de Dieu ! Nous croyons nécessaire d'appeler sous les drapeaux un nombre suffisant de volontaires, de mobiliser la garde civique, de conduire sous vos drapeaux une légion étrangère, de fournir au trésor de l'Etat des ressources extraordinaires. Nous sommes décidés à tous les sacrifices, parce que nous voulons absolument sauver l'Etat pour vous, la gloire et l'indépendance pour l'Italie, l'honneur pour tous ! Nous voulons sauver encore l'Etat des discordes intestines, des bouleversements néfastes qui nous menacent, si nous ne dirigeons pas vers un but salutaire l'enthousiasme du peuple, et si vous ne corroborez pas notre autorité par la vôtre. O bienheureux Père, écoutez les vœux de vos enfants dévoués, faites que sous le règne de Pie IX, la mémoire d'un désastre italien ne pèse pas sur notre conscience comme un remords.

Réponse du Souverain-Pontife.

« J'aime à voir que vous invoquez, dans votre adresse, le statut fondamental ; c'est lui aussi qui dictera ma réponse. Vous me

demandez des mesures extraordinaires : avant que je prenne à cet égard un parti, vous savez qu'elles doivent être discutées par le haut conseil. En attendant, il est bon de vous apprendre, Messieurs, qu'on n'improvise par des armées. Le grand capitaine, qui vivait encore quand j'étais jeune, et que vous avez tous connu, sinon personnellement, du moins par l'histoire, ne se hasarda jamais à mettre en campagne, au milieu même de ses derniers revers, des hommes inexpérimentés et qui n'étaient pas rompus à la discipline militaire. Vous parlez d'appeler des légions étrangères ; mais avant que cet appel ait produit son effet, et que ces légions nous soient arrivées, bien des jours s'écouleront ; et, vous le savez, nous sommes sous le poids de dangers qui ne nous permettent pas d'attendre. Espérons plutôt que la Providence divine pourvoira aux besoins de notre territoire et de l'Italie par des moyens que nous ne connaissons pas, mais que nous devons adorer.

« Il y a parmi vous un bon nombre de députés qui ne se laissent pas entraîner par leurs passions, et qui connaissent les vrais besoins du pays, dont le plus grand, le plus pressant est le rétablissement de l'ordre public opprimé et foulé aux pieds.

« Que mon amour et ma bénédiction vous accompagnent.»

Le ministère Mamiani, qui venait d'être modifié, se reconnaissant incapable de suffire aux nécessités d'une situation dont il a si malheureusement aggravé le péril, n'a su que renouveler l'offre de sa démission. Cette fois elle a été formellement acceptée. Le soir même, Pie IX a fait publier la proclamation suivante :

« L'agitation qui s'est emparée des esprits, par suite des événements qui s'accomplissent successivement, demande vivement à être calmée autant qu'il dépend de nous, et veut que nous ranimions la confiance. Le ministère, depuis long temps démissionnaire, a renouvelé aujourd'hui ses instances pour sa retraite définitive. Ne pouvant demeurer ainsi, nous avons appelé et fait venir à Rome le pro-légat d'Urbino et Pesaro, comte Fabri, qui fera partie de la nouvelle combinaison ministérielle. Ces soins que nous avons pris doivent ranimer dans l'esprit de tous les bons citoyens la confiance, qui sera encore mieux rassurée par les mesures que le gouvernement jugera opportun d'adopter.

« Quelques-uns se plaignent qu'on n'ait pas pris des mesures pour remédier aux choses de Ferrare ; pourtant nous n'avons pas hésité à faire connaître nos sentiments qui ont été déjà exprimés par notre cardinal secrétaire d'Etat, et qui ont été manifestés aussi à Vienne. Nous avons déjà dit,

et nous répétons encore, que notre volonté est qu'on défende les frontières de l'Etat, et que nous ayons à cet effet autorisé le précédent ministère à prendre les moyens opportuns.

« Du reste, il n'est que trop vrai que dans tous les temps et sous tous les gouvernements les périls extérieurs sont mis à profit par les ennemis de l'ordre et de la tranquillité publique, pour troubler les esprits et les cœurs des citoyens, que nous désirons toujours, mais plus particulièrement en ces moments, être unis de concert. Que Dieu veuille à la garde de l'Italie, de l'Etat de l'Eglise et de cette ville ; qu'il en confie la protection immédiate à la grande protectrice de Rome, Marie très-sainte, et aux princes des apôtres ; et quoique plus d'un sacrilège ait affligé la capitale du monde catholique, nous conservons la confiance que les prières de l'Eglise monteront en présence du Seigneur pour faire descendre les bénédictions qui confirmeront les bons et ramèneront ses ennemis dans les voies de l'honneur et de la justice.

« Donnée à Rome, près Sainte-Marie-Majeure, sous le sceau du Pêcheur, le 2 août 1848, troisième année de notre pontificat.

PIUS PP. IX

Le nouveau ministère n'était pas encore définitivement formé au départ du courrier. L'attitude de la garde civique était peu rassurante. Les volontaires nouvellement arrivés de Vicence inspiraient aussi beaucoup d'inquiétude, mais les bons citoyens avaient foi dans le secours du ciel et la sagesse de Pie IX.

PARIS, 12 août.

N'est-ce pas une chose déplorable à dire que le droit de pétition, qui devrait être, chez une nation libre, le droit le plus sérieux et le plus respectable, soit justement le moins respecté par les pétitionnaires eux-mêmes ? N'y a-t-il pas quelque chose de mortifiant pour un peuple comme le nôtre, ayant la prétention d'être le plus spirituel de la terre, de voir toutes les semaines une foule de gens qui semblent prendre à tâche de démontrer à la face du monde entier la vanité de cette prétention nationale ?

C'est là cependant le triste spectacle auquel nous sommes condamnés tous les samedis en entendant lire à la tribune le rapport des pétitions, sans que, par égard pour la solennité des débats et la majesté de la représentation nationale, il ait été fait justice dans les bureaux des extravagances et du ridicule du bon nombre de ces pétitions, qui ne devraient pas franchir le seuil de la salle des séances.

Un journal du soir prétend que ces sortes de pétitions ont leur bon côté, "qu'elles

rompent la monotonie de la séance, qu'elles font rire les représentants, et que l'hilarité a bien son prix par l'ennui qui préside le plus souvent aux débats d'une grande assemblée." La question est de savoir si les électeurs ont envoyé à l'Assemblée des représentants pour rire ou pour faire les affaires du pays? En réfléchissant un peu à ceci, le journal en question pourrait bien s'apercevoir que sa plaisanterie n'est pas de meilleur goût que les pétitions contre lesquelles nous nous élevons avec le bon sens public.

Voici comment le journal de l'ex-ministre Mamani à Rome, le *Contemporaneo*, apprécie notre intervention en Italie, en supposant, contre tout espoir, qu'elle se réalise:

"Ce serait le plus grand de tous les malheurs de voir arriver parmi nous le secours de l'étranger, et cependant nous voici venus à ce point que nos regards se portent avec une anxiété fébrile du côté des Alpes pour voir s'il en descend des phalanges françaises, et notre oreille est tendue, écoutant si les premières notes de la Marseillaise se font entendre! Oh! ces phalanges seront terribles! oh! cette Marseillaise sera semblable à l'incendie! Ceux qui l'ont voulu expieront cher leur trahison."

—Le *Times* du 10 août annonçait, comme le tenant d'une source certaine, que l'ambassadeur napolitain à Londres a reçu de son gouvernement l'ordre de déclarer à lord Palmerston que toute intervention armée à l'égard de l'escadre napolitaine serait regardée par la cour de Naples comme une déclaration de guerre de la part de l'Angleterre.

—M. LEDRU-ROLLIN CHRIST.—Je l'ai dit à Lamartine, en lui serrant la main, sur les marches de l'Hôtel-de-Ville: *Nous montons au Calvaire*. C'est vrai! Mais c'était la France qu'on mettait en croix.

—On assure que la jeune fille blessée par le coup tiré sur M. Thiers est petite-fille du grenadier Thomé, de la garde du Directoire, lequel sauva Napoléon du poignard du 10 brumaire.

Chronique religieuse.

On écrit de Rome que des prières publiques ont été ordonnées pour le maintien de la paix.

—L'évêque anglais du district occidental de la Grande-Bretagne, qui était à Rome pour traiter l'affaire des évêchés anglais, en est reparti pour retourner en Angleterre. La négociation est terminée, mais on ne saura rien ni sur le nombre, ni sur le nom des évêques nouveaux, avant son arrivée sur le sol anglais.

—On écrit de Soligny, diocèse de Seez:

"Dimanche dernier, nous avons vu le révérendissime abbé de la grande Trappe, suivi de 37 religieux vêtus de leurs robes blanches ou brunes, venir déposer leurs bulletins dans l'urne électorale. Cette nombreuse troupe des enfants du désert est demeurée parmi nous toute la journée pour accomplir jusqu'à la fin ses devoirs civiques; ils ne se sont retirés qu'après le scrutin de ballottage, c'est-à-dire à 7 heures du soir. Tous les habitants de Soligny assistèrent avec un religieux respect à l'arrivée et au départ de cette longue file de saints et vénérables anachorètes. On remarquait parmi eux un homme dont l'air, la démarche, l'attitude avaient quelque chose de martial; on nous dit que c'était un ancien capitaine de notre brave armée d'Afrique qui est venu cacher à la Trappe ses blessures et sa croix d'honneur."

—On sait combien les paysans protestants ont poursuivi de leurs railleries l'institution si charitable des religieuses gardes-malades. Les voilà cependant qui adoptent une institution qu'ils ont si fort critiquée. En Angleterre et en Allemagne on crée des maisons placées sous la direction du clergé et dans lesquelles on recevra de jeunes femmes qui voudront se consacrer à soigner les malades.

—Une lettre de Turin, en date du 1er août, contient le passage suivant, relative-ment au projet de loi sur la suppression des ordres religieux:

"Le public s'est indigné qu'au moment où des circonstances aussi graves que celles où se trouve notre pays réclamaient l'activité et le zèle des députés ils eussent tout mis de côté pour s'occuper pendant quinze jours de cette odieuse et absurde loi. Mais elle ne peut avoir d'effet qu'en ayant l'approbation du sénat... Or, ces messieurs ont absolument refusé de discuter la loi, alléguant qu'il ne suffisait pas d'accuser, qu'il fallait prouver, et qu'avant de sanctionner une pareille loi, il fallait un sérieux examen; que les événements étaient trop graves pour le permettre. Et comme le sénat et les députés sont prorogés et ont remis les pleins pouvoirs au roi pendant la durée de la guerre, ils ont renvoyé l'affaire à la prochaine réunion des chambres, qui ne sera pas de sitôt; et bien plus, ils ont fait décider que le roi lui-même ne pourrait, le voulant, mettre cette loi à exécution, puisqu'il manque la sanction d'un des pouvoirs."

Annonces nouvelles de ce Jour.

Bateau à vendre.—J. VANDHERYDEN.
Bureau.—JACQUES CRÉMAZIE.
Société St. Jean-Baptiste.—SECTION St. JEAN.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 6 SEPTEMBRE 1848.

Nouvelles plus récentes d'Europe.

Irlande.—Dublin 18 août, au soir. Le sud de l'Irlande est parfaitement tranquille. Les paysans ont repris leurs paisibles travaux. Les procès d'état se continuent.

France.—Le gouvernement continue dans Paris ses préparatifs de défense sous la direction du général Cavaignac. Il règne quelque excitation dans tous les départements, et tous les points de la capitale sont strictement surveillés. Les soldats ont reçu des approvisionnements pour plusieurs jours. La défense de Lamartine et Arago a été publiée.

Danemarck.—On croit que les difficultés entre cette puissance et la Prusse seront bientôt réglées. [N. Y. Herald.]

—Le même journal annonce que John Martin éditeur du *Felon* a été condamné à la déportation à vie. James Martin, frère du précédent a été emprisonné à New-Gate pour un mois, pour mépris de cour.

Parlement Impérial.

Le Bill amendant l'Acte d'Union des Canadas et levant la proscription portée contre la langue française dans les documents de la législature provinciale, a reçu la sanction royale le 4 août.

La Chambre des Communes s'est formée en comité sur la question des Subsides.

Lord G. Bentinck, propose en amendement, qu'une adresse soit présentée à Sa Majesté, la priant de vouloir ordonner à Lord Elgin, de transmettre sans délai au secrétaire des colonies, copies de la correspondance omise entre le secrétaire provincial du Canada et le secrétaire de la chambre de Commerce de Montréal, et d'ordonner que cette correspondance soit mise devant la Chambre. Dans le cours de ses observations, le noble lord protesta énergiquement contre le rappel des lois de navigation et contre la doctrine émise par lord Grey, que le Bureau Colonial, a le droit de faire choisir parmi les documents qu'il soumet à la chambre, ceux qui sont favorables à la politique des ministres et de supprimer ceux qui ne s'accordent pas avec les vues ministérielles.

Après quelques débats, cette motion a été rejetée sans division.

—Sur motion de Lord Palmerston, le bill pour établir des relations diplomatiques avec la cour de Rome a passé à sa deuxième lecture, M. Ansley y objecta

et proposa en amendement que cette lecture eût lieu dans six mois. Sir R. H. Inglis s'opposa au bill parcequ'il était le premier pas vers une réconciliation entre l'Angleterre et le Pape. L'amendement de M. Anstey ayant été mis aux voix la division a été comme suit :

Pour l'amendement	46,
Contre.....	125,
Majorité en faveur de la 2e lecture.	} 79

La Société Biblique.

On nous dit que les membres de cette société continuent à chercher des prosélytes en distribuant leurs livres dans les familles canadiennes de nos faubourgs. Mais il paraît qu'ils ne font pas fortune : grand dommage ! Par compassion pour eux, nous leur conseillons de tâcher de vendre leurs paperasses à quelqu'épicier qui pourrait en faire des cornets.

La propagande ne se borne pas seulement à la distribution de *Testaments* ; mais aussi elle se mêle de prêcher aux coins des rues. Que les bons catholiques ne craignent pas cependant ; car la *Société Biblique* est ici le *Renard* qui prêche dans le désert.

Plus de Monopole dans les Bateaux-à-Vapeur !

Nous sommes heureux d'apprendre que Mr. Ryan se propose de former une nouvelle ligne de *Steamers* pour faire de l'opposition à la ligne improprement appelée *ligne du peuple*. Tous ceux qui ont voyagé dans les *Steamers* cet été ont pu se convaincre de l'injuste monopole qui y existait jusqu'au moment où apparut le *Lady Elgin*. Ils désiraient en même temps qu'ils se formaient une ligne d'opposition à l'infamale ligne du peuple. Cette occasion se présente aujourd'hui et on devra être d'autant plus satisfait que c'est M. Ryan qui se met à la tête de cette ligne. On a dans ce Mr. l'assurance qu'il ne s'unira jamais aux autres lignes pour faire payer aux passagers trois fois trop ; car il a déjà fait ses preuves quand il faisait partie de la ligne du peuple. Nous espérons donc que le capitaine Ryan rencontrera partout l'encouragement le plus libéral et que le printemps prochain, nous pourrions encore aller à Montréal pour une piastra.

EXTRAITS de la correspondance étrangère du *Journal de Québec*, datée de Paris, 15 août :

Parmi les innombrables projets soumis à l'Assemblée, il en est un qui se distingue par un caractère exceptionnel qui lui a valu, dès sa présentation, un accueil d'hilarité générale. C'est à mon avis, une idée sérieuse que ses auteurs ont prise de travers, affublée d'une livrée qui lui ôte toute sa valeur. Il ne s'agit de rien moins que de donner au gouvernement le monopole de la presse.

par la création d'un journal officiel de la république, qui serait répandu partout et si bien que dans chaque commune le maître en donnerait lecture à ses administrés, et le maître d'école aux enfants qui composent sa classe. Vous concevez que c'est un moyen bien simple de former l'opinion publique, et que tous les citoyens grands et petits qui auraient gratis la lecture du journal officiel, ne seraient pas tentés de déboursier une somme quelconque pour s'abonner à tout autre journal. Il fallait la république française, et les républicains de la veille pour faire éclore une théorie aussi effrontée ; pour ces hommes là, sous le régime de la ci-devant tyrannie, tout journal supposé en rapport de politesse " avec la préfecture ", était stigmatisé comme un repaire de corruption, de servilité, et de despotisme à l'endroit des maires de village. Vous voyez ce qu'on propose de nous faire ; et si l'Assemblée repousse le projet qu'elle a accueilli par ses... sourires, je tiens à constater que les républicains de la veille ont droit au brevet d'invention.

—Les faits de l'extérieur sont graves, et cette quinzaine comptera sans doute parmi les plus importantes de l'année. D'abord elle nous donne à la fois le début et le dénouement de l'insurrection irlandaise. Si celle-ci avait été couronnée de quelque succès, probablement que l'Angleterre elle-même serait aujourd'hui en incandescence. Mais les choses sont tournées d'autre façon, et tout le monde, je crois, doit s'en féliciter. Je dis : tout le monde, y compris les *repealers* hérétiques ; car bien que le dénouement de ce drame soit fait de nature à rassurer l'Angleterre, et à reléguer le *repeal* dans un avenir plus lointain, les Irlandais honnêtes doivent se féliciter de voir leur patrie échapper aux maux cruels qu'une lutte sérieuse eût accumulés sur elle. Je me flatte même qu'elle aura à se féliciter de cette issue ; car si l'Angleterre a moins peur de l'Irlande ; elle sera à son égard plus bienveillante et plus juste. Quant à la tournure qu'ont prise les affaires dès le début, elle a imprimé sur le front de la Jeune Irlande le sceau d'un ineffaçable ridicule. Je ne doutais guère pour ma part du résultat de la bataille ; mais encore croyais-je qu'il y aurait bataille ; et malgré mon opinion très arrêtée sur la brayardise et la vantardise des révolutionnaires fougueux, j'avoue ma stupéfaction à la vue de la sottise figure qu'on fait ces grands citoyens et tous leurs hommes d'armes devant les *police-mén* de l'Angleterre. Evidemment c'est pour eux qu'est fait le bâton. La question est de savoir aujourd'hui, si Smith O'Brien sera pendu. Voilà à quelles proportions se trouve réduite " l'affaire irlandaise ! "

CHILI.—Un tremblement de terre s'est fait sentir, le 11 mai, au Chili, la consternation régnait parmi les habitants, l'on craignait fortement que les conséquences fussent désastreuses.

EQUATEUR.—Les nouvelles reçues de cette république, nous apprennent qu'une révolution est sur le point d'éclater.

YUCATAN.—Nous recevons des nouvelles de cette province, qui sont très favorables. Les villes de Mérida et de Valladolid ont été reprises par les blancs et les indiens battus sur tous les points ont dû se retirer endésordre dans les bois.

INCENDIES.—La vaste fonderie de l'ouest à New-York, direction de MM. Barclay et Winnez, est devenue la proie

des flammes, le 22 d'août dernier. La perte est évaluée à 14,000.

—Un autre incendie a éclaté à Brooklyn, avant-hier, et a consumé 16 maisons ; la plupart sont des magasins.

L'Assemblée pour la colonisation qui était convoquée, à Ste. Anne, pour Dimanche dernier, a eu lieu, malgré le mauvais temps de la veille et les orages répétés de la journée. M. Besserer, curé de St. Joachim, a présidé cette assemblée et M. Beaumont vicaire à Ste. Anne, a agi comme secrétaire.

Des résolutions ont été adoptées, et le montant des souscriptions faites sur les lieux s'élève au dessus de £31. M. Asselin, curé de l'Ange-Gardiën, M. Parant curé du Château-Richer, M. Durocher, curé de Ste. Anne et MM. Aubry et Tassé, du séminaire de Québec, étaient présents à cette assemblée.

Les courses de chaloupes doivent avoir lieu mardi prochain, si le temps le permet.

CHIENS ENRAGÉS.—Il paraît que des chiens enragés circulent dans les rues actuellement ; et qu'un homme aurait été mordu, hier, par un de ces chiens. Nous espérons que les autorités prendront des mesures immédiates, pour en arrêter les ravages, et protéger la vie des citoyens, si cette nouvelle est vraie.

Nous voyons avec plaisir que les paroisses Ste. Catharine et St. Raymond ont obtenu des bureaux de poste grâce à M. Duchesnay le représentant de Port-neuf.

Le nommé Jones qui devait être pendu à Montréal a obtenu un sursis de huit jours.

SŒURS DE LA CHARITÉ.—C'est avec plaisir que nous voyons par le *Packet* que les sœurs Clément, Jones et Curran viennent de laisser Bytown pour se rendre à St. André, près de Cornwall, pour établir un couvent, des écoles, etc., Ces bonnes sœurs auront le même succès qui couonne ailleurs tous leurs utiles travaux.—(Mélanges.)

CONVERSION.—Le 2 août, John E. Bowden, écr., du collège de la Trinité, Oxford, a été reçu dans le sein de l'église catholique par le Rév. Fergusson de l'église de St. Thomas à Falham. (Idem.)

UN CANADIEN.—Nous voyons qu'à l'université d'Edimbourg, parmi les médecins qui ont reçu le degré de Docteur en médecine, se trouve Joseph Carrier, écr., du Canada. Si nous ne nous trompons pas, M. Carrier est natif de Québec.—(Idem.)

—Les Loups-Marins continuent à visiter nos eaux douces, attirés, dit-on, de leur élément salé, par la voix de sirène d'un brave colonel, maintenant membre du conseil de ville à Montréal, qui a entrepris de faire de cette ville " la fin de la navigation sur l'eau

salée." Encore un de ces animaux amphibies, de cinq pieds de long et pesant huit livres, a été tué hier sur le banc près de la Ferme des Prêtres à Beauport. Le *Quebec Mercury* déterminé à justifier l'épithète de *huileux* qui a été appliqué à son défunt ami le colonel par quelques journalistes peu charitables de Montréal le canarde avec l'huile de chacune de ses victimes à mesure qu'elles sont prises.

[Gazette.]

Bulletin Commercial.

MARCHÉ DE MONTRÉAL, 4 Sept.

La fleur se vend assez bien, sur les marchés de Montréal. Samedi dernier, une vente de 4 à 5,000 quarts a eu lieu, au prix de 26 à 28s. 9., avant hier au-dessus de 1000 quarts a été vendus à 29s.; Blé, par minot, 5s. 5s. 6d.; pois, 3s. 9d. à 4s. 4d.; orge, 2s. à 5s. 3d.; avoine, 1s. 8d. à 1s. 10s.; graine de lin, 4s. 6d. à 5s.; patates, 1s. 4d. à 1s. 8d.; les œufs se vendent 12 à 13 sous la doz.—le beurre frais 18 à 20 sous; lard mass, par quart 72s. 6d. à 75s.; prime mess, 60s. à 62s. 6d.; prime, 52s. 6d.

NAISSANCE.

En cette ville, le 31 août, la dame de J. Bte. Fréchette, fils, écuyer, a mis au monde une fille. A Berthier, le 31, la Dame de A. D. Bondy, écr., avocat, a mis au monde un fils.

DÉGÈS.

A St. Thomas, le 1er du courant, à l'âge de 85 ans, Dame Catherine Couillard des Îlets, veuve de feu Frk. Wm. Oliva, écuyer, seigneurisse d'une partie de la Rivière du Sud et de Lépinay.

A VENDRE.

UN grand bateau à deux mats presque neuf, avec voiles, chaînes, ancre et pour les particularités s'adresser à

JOHN VANDERHEYDEN, Ecr. Rue St. Paul.

Québec, 6 Septembre, 1848.



SOCIÉTÉ.

SAINT-JEAN-BAPTISTE.

SECTION ST. JEAN.

Il y aura une assemblée de cette section, JEUDI soir, le 7 courant, à sept heures et demie précises, dans la nouvelle bâtisse en brique, de M. St. Pierre, rue St-Jean, pour prendre en considération le rapport annuel de la section, pour être soumis à la prochaine assemblée générale de la société Saint-Jean-Baptiste.

OLIVIER ROBITAILLE,
R. G. BELLEAU,

Vice-présidents.
THEODORE MOFFETTE,
FRANÇOIS DUSSAULT,
Secrétaires.

Québec, 6 septembre 1848.

N. B. Les membres sont priés d'apporter leur carte d'admission, pour avoir droit d'être admis à l'assemblée.

AVIS.

LE Soussigné a établi temporairement son Bureau, dans le haut de la maison occupée par MM. J. & O. CREMAZIE, rue la Fabrique No. 12.
J. CREMAZIE,
AVOCAT.

Québec, 6 Septembre 1848.

Avis

TOUS ceux qui doivent à la succession de feu Mr. Pabbé LOUIS DESJARDINS, ci-devant Chapelain de L'Hotel-Dieu de Québec, sont priés de payer sans délai entre les mains de l'Exécuteur testamentaire, le Révérend Mr. Maguie, Chapelain des Ursulines ou du soussigné, et tous ceux à qui il est dû de filer leurs comptes dûment attestés, le plutôt possible.
Les personnes qui auraient en leur possession des articles à elles prêtés par le dit Mr. Desjardins, obligent Mr. l'Exécuteur Testamentaire en remettant les dits articles sans retardement.

ANT. A. PARENT, Junior.

Québec 4 Septembre 1848.

Alexandre Lafrance,

RELIEUR.

RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE,

QUÉBEC.

PREND la liberté d'offrir ses meilleures recommandations aux Messieurs du Clergé et au Public en général, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux comme RELIEUR et les formes qu'il continue d'exercer l'art du Relieur dans toutes ses diverses branches, dans la maison de M. Viller, Haute-Ville de Québec, rue St. Jean vis-à-vis du magasin de M. Moodie. Tous les ordres dont on voudra l'honneur, laissés chez lui ou au magasin de MM. J. O. CREMAZIE, seront exécutés avec soin, élégance, promptitude et à des prix modérés.

Québec, 14 Août 1848.

Joseph Pettitclerc, Notaire, rue St. Joseph, N^o. 14, Haute-Ville.
Québec, 26 mai 1848.

GEORGE BIGAOUETTE, Meublier-Ebéniste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant.—Québec, 16 juin, 1848.

A VENDRE A CE BUREAU

quelques copies du premier semestre de

de

L'Ami de la Religion et de la Patrie.

contenant

l'Ante-Christ,

Roman en 2 vols.

PAR JULES de TOURNEFORT.

PENSÉES SUR le Christianisme,
PAR M. DROZ.

RÉCITS SUR LA
REVOLUTION FRANCAISE,
du 22 Février, 1848.

ainsi

QUE LES DÉTAILS SUR
l'Insurrection de Paris,

du 22 Juin, 1848.

Ceux qui veulent se procurer cette précieuse collection de Littérature et de détails sur la Révolution de France, feront bien de se hâter car il en sera disposé que très peu de copies.—Prix : 6s-3d.
Québec, 2 août, 1848.

PETIT TRAITE DE
GRAMMAIRE ANGLAISE,

PAR CHS. GOSSELIN,

A vendre chez MM. A. Coté & Cie.; J et O. Crémazie; Fréchette et frère.

BOUTIQUE LE GORDONNIER.



LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au No. 3, Rue St. Paul, vis-à-vis de MM. C. & W. Wurtelo, où il sera prêt à exécuter avec ponctualité tous ordres pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix très modérés.

ANDRE BURN.

21 avril 1848.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.

G. D. FERGUSON,

ORLOGER ET BIJOUTIER, etc.

No. 9, Rue Lamontagne,
QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié de montres anglaises et françaises, à levier, à patente, détaché, horizontal, Montre de Lépine, verticales, Horloges, BIJOUTERIE, coutellerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être le meilleur assortiment qui ait jamais été importé en cette cité et qui seront vendus comptant à petit profit.

G. D. F. ayant eu occasion d'acquiescer une connaissance parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant les six dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public.

N. B. Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyées et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés.
Québec 21 Juin 1848.

ASSOCIATION

POUR LA COLONISATION DES

TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUEBEC.

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'Étude de M^{re}. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Bassé-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent :

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M. à cinq heures.
J. B. A. CHARTIER,
Québec, 17 juillet 1848. Secrétaire.

Parapluies Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

Batais Français de Chiendent, pour tapis.
Parfumerie de Lubin.

Erosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITÉ comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1848.



BATEAUX-A-VAPEUR

DE LA LIGNE DU PEUPLE.

LES bateaux-à-vapeur le QUEBEC et le JOHN MUNN, portant la mâle, laisseront Québec tous les jours pour MONTRÉAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15s, sur le pont, 5s.

J. WILSON

Québec, 26 mai, 1848.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec. Québec, 12 juin, 1848. { Rue St. Joseph, No. 11.

PRIX DES PASSAGES RÉDUITS.



STEAMER QUEEN

Le prix du passage de la Chambre dans ce Steamer, sera jusqu'à nouvel ordre, de 5s. les repas compris.

H. E. SCOTT.

Québec, 16 août, 1848.

MARCHÉ DE SAINT THOMAS.

Une assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à denrées dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de l'Islet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait que quel'un de ces jours se trouveraient un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendrait dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle érigée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,
Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.

Messieurs les Rédacteurs du *Canadien*, du journal de Québec, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avertissement.

Dr. GIROUX,
APOTHICAIRES,

à transporté son établissement au

No. 2, Rue La Fabrique.

vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,

Près du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.

FROMAGE DE GRUYERES.

Les Soussignés viennent de recevoir par le John & Eleonore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1848.

Institut Canadien
DE QUEBEC.

Appel aux Artisans et aux Ouvriers.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissance utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

Par ordre,

J. B. A. CHARTIER,
Salle de l'Institut, } Secrétaire-Archiviste,
11f évrier, 1848. } de l'Inst. Canadien.

Premier arrivage d'Europe,
Via le Havre et New-Yorket l'Express de Virgil & Rice

AU LIVRE D'OR.

Librairie Ecclesiastique et Classique,

NO. 12, RUE LA FABRIQUE.

Les soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente 8000 volumes sur a théologie, la Jurisprudence, la Littérature, les Sciences et les Arts, Voyages, etc., etc., sur lesquels ils appellent l'attention des amateurs.

—AUSSI—

Livres de dévotion, de prières de toutes qualités, formats et description, Bréviaires, Missels, etc. MM. les marchands pourront se procurer chez les soussignés un assortiment étendu de Livres de prières, fournitures d'écoles, etc.

Attendu par l'ASTORIA et le TIBER de Bordeaux un assortiment de magnifiques articles de goût.

Québec, 28 avril 1848.

J. & O. CREMAZIE.

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROC

Rue Desfossez,
ST. ROCH,
Quebec.

THOMAS LARIVIERE,
MEUBLIER.

Rue Desfossez
ST. ROCH,
Quebec.



A l'honneur de prévenir le public et ses nombreuses pratiques qu'ayant écoulé durant l'hiver, tout son ancien assortiment de la saison précédente, il l'a renouvelé totalement et qu'il peut offrir maintenant à l'inspection générale dans son magasin

UN CHOIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES,
de tous les genres et de tous les prix,

manufacturés sur les modèles les plus à la mode, et avec les meilleurs matériaux, et dont l'énumération serait trop longue.

Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, il ose en solliciter la continuation pour l'avenir, et appeler l'attention générale sur son approvisionnement de TABLES à CARTES, à DINER et autres, de tous genres, CHAISES d'ACAJOU, COUCHES de la dernière élégance, SOFAS, CHAISES d'AISANCE, etc. qu'il offrira constamment comme par le passé, à des prix modérés.

ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBERALES.

Québec, 25 février, 1848.

REVOLUTION.

Le Commerce du Canada ayant éprouvé une révolution en conséquence des droits lourds imposés sur les effets de manufacture anglaise par notre législature provinciale, et pour lutter contre cette taxe absurde et exorbitante, le soussigné

a importé et importera les produits des manufactures Américaines et Etrangères,

par la voie des Etats-Unis, à un taux beaucoup plus bas que les marchandises anglaises peuvent être importées sur notre marché.

LES MARCHANDISES NOUVELLES qui viennent d'être reçues de la GRANDE-BRETAGNE et d'IRLANDE, forment un assortiment des plus étendus et des plus variés de

Draperie, Marchandises Seches & de Gout,

qui puisse être trouvé en cette ville et qui sera vendu immédiatement à un petit profit. Plusieurs emballages et caisses sont maintenant ouverts et comprennent ce qu'il y a de plus RECHERCHE sur le marché de New-York en fait de Poil de chèvre, Toile du Nord, Lawn, Crêpe Organdie, Mousselines de couleurs, Chapeaux, Bas, Barrages français, Cordonnet Egyptien et Américain, Bourses de Soie, Parures de goût de toute description, vraies bottes et souliers français &c. &c. Les habitants de cette ville et des environs peuvent s'attendre à voir l'assortiment le meilleur et au plus bas prix qui ait jamais été mis en vente en Canada.

ON RECOIT EN PAIEMENT LES MONNAIES DE TOUS LES PAYS.
AUSSI.

Les Billets de toutes les Banques solvables des Etats-Unis. Vente au comptant. Les personnes endettées envers notre établissement sont priées de régler leurs comptes sans délai.

Le dépôt de Souliers et bottes de Caoutchouc se trouve en arrière de l'Établissement de Merchandises seches. rue Hope, (Ste. Fa. nulle) No. 13.

T. CASEY.

Marché de la Haute-Ville.

Québec, 7 Juin, 1848.